

## Communiqué de presse

Prises de position de l'UDF Suisse:

### L'UDF en faveur d'une optimisation des sujets

Olten, le 12 août 2017

Réunie à Olten (SO), l'assemblée des délégués de l'UDF a décidé les recommandations de vote pour les objets mis en votation le 24 septembre 2017.

**L'agriculture suisse ne doit pas être sacrifiée au commerce agricole international. Pour atteindre ce but, les délégués de l'UDF recommandent un NON à l'arrêté fédéral concernant la sécurité alimentaire.**

**Les délégués reconnaissent la nécessité d'une réforme de la prévoyance retraite. Ils ont pourtant estimé les aspects problématiques de la « Réforme de la prévoyance vieillesse 2020 » comme plus importants. Les délégués recommandent donc un NON à Loi fédérale. L'augmentation de la TVA en faveur de l'AVS reçoit pourtant le soutien des délégués malgré le lien des sujets de votation.**

#### **NON** à l'Arrêté fédéral du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire

L'agriculture suisse a besoin – pour un développement sain et le maintien de la sécurité alimentaire – qu'elle ne soit pas sacrifiée au libre-échange et aux bas prix qui s'en suivent. Le projet soumis au vote et les propos du Conseil fédéral demandent un ajustement de l'agriculture suisse aux prix et aux conditions de production de l'étranger. Il faut s'opposer à ces idées et favoriser une agriculture indigène forte et par cela assurer une vraie sécurité alimentaire. Votez donc Non à cet Arrêté fédéral.

(OUI: 25; NON: 31; abstentions: 12)

Orateur pour: Alois Huber, conseiller cantonal UDC AG, président de l'Union argovienne des paysans et membre du comité d'initiative. Oratrice contre: Lisa Leisi, présidente UDF du canton de Saint-Gall.

#### **OUI** à l'Arrêté fédéral du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée

Les délégués de l'UDF Suisse reconnaissent la nécessité d'augmenter la TVA pour contribuer à l'assainissement de la prévoyance vieillesse. Le Oui se comprend comme un signal malgré la liaison entre l'Arrêté fédéral et la Loi fédérale soumis au vote.

(OUI: 51; NON: 19; abstentions: 3)

Oratrice pour: Christine Egerszegi, anc. conseillère aux Etats FDP AG, présidente de la Commission fédérale de la prévoyance professionnelle. Orateur contre: Henrike Schneider, Union suisse des arts et métiers usam

#### **NON** à la Loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020

L'augmentation uniforme de la rente AVS au montant de 70 francs est au bénéfice aussi de ceux qui n'en ont pas besoin. Ceci contrebalance une bonne partie des aspects positifs de la réforme. En plus, les délégués ont critiqué le mélange des deux premiers piliers de la prévoyance dans ce projet de loi. Ce mélange ne prend pas en compte la distinction entre la prévoyance privée et l'assurance sociale (AVS).

(OUI: 18; NON: 46; abstentions: 7)

Oratrice pour: Christine Egerszegi, anc. conseillère aux Etats FDP AG, présidente de la Commission fédérale de la prévoyance professionnelle. Orateur contre: Henrike Schneider, Union suisse des arts et métiers usam